

AE ODDO COURT TERME

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans le produit Allianz Excellence. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectées au contrat.

Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be > Documents > Documents d'informations clés.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français ODDO BHF Jour.

La politique d'investissement du FCP consiste à rechercher une performance égale à celle de l'EONIA OIS, diminuée des frais de gestion, sur un horizon de placement inférieur à 3 mois.

PÉRIODE DE DÉTENTION RECOMMANDÉE DATE DE CRÉATION

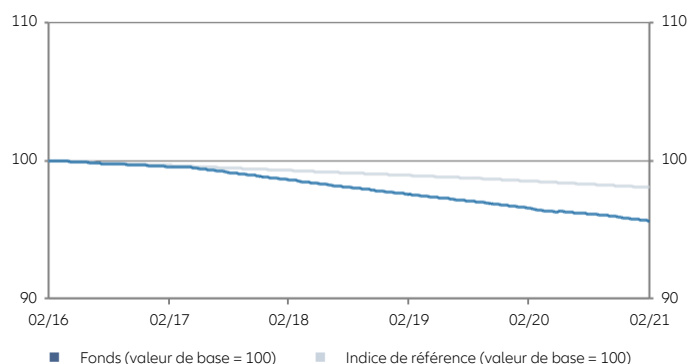
3 mois 01/04/2008

PERFORMANCE¹

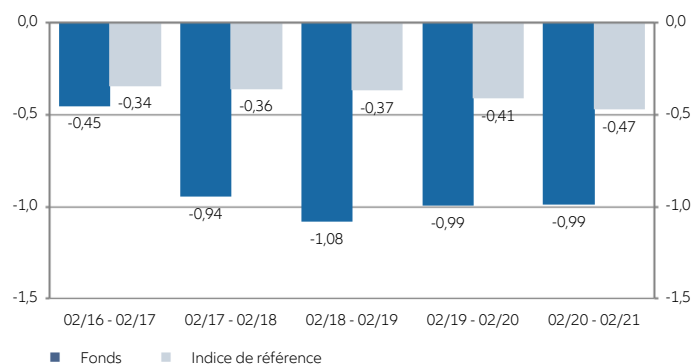
28/02/2021	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019	2020	VNI*
Fonds	-0,17%	-0,09%	-0,30%	-0,55%	-0,99%	-3,03%	-1,02%	-4,37%	-0,89%	-0,45%	-0,82%	-1,08%	-1,05%	-0,97%	23,39 €
Indice de référence	-0,08%	-0,04%	-0,12%	-0,24%	-0,47%	-1,24%	-0,42%	-1,93%	-0,39%	-0,32%	-0,36%	-0,37%	-0,40%	-0,47%	

*valeur nette d'inventaire par unité

EVOLUTION VNI SUR 5 ANS¹



PERFORMANCE ANNUELLE (%)¹



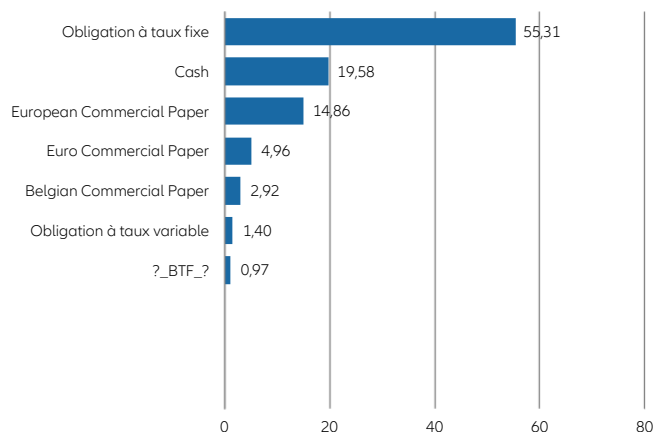
INDICATEURS DE RISQUE/RETURN*

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-0,60	-0,50
Alpha (%)	-0,07	0,01
Bêta	0,43	2,48
Coefficient de corrélation	0,07	0,33
Ratio d'information	-6,00	-4,42
Ratio de Sharpe	-6,33	-4,56
Ratio de Treynor	-0,01	0,00
Tracking error (%)	0,10	0,11
Volatilité (%)	0,10	0,12

* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

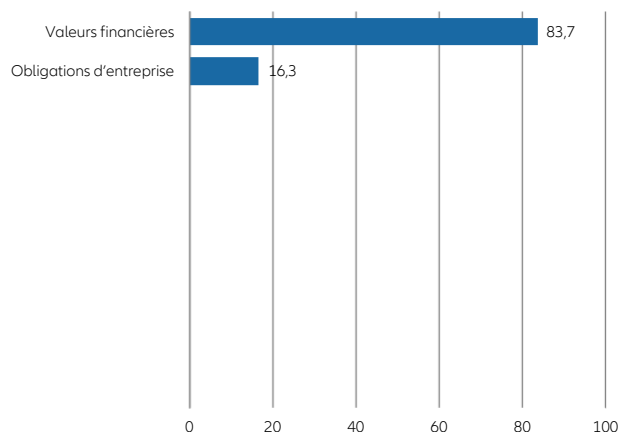
Répartition par type d'instrument (%)



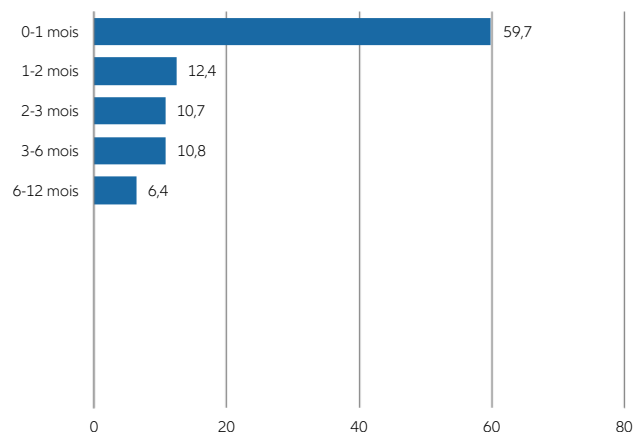
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

French Discount T-Bill 0.00% 03/2021	13,03
Dutch Treasury Cert 0.00% 03/2021	5,25
Euro Stability Mechanism 0.00% 02/2022	3,91
France (Govt Of) 0.00% 06/2021	3,51
Bundesrepub. Deutschland 0.00% 08/2021	2,93
Agence Centrl Des Orgnms 0% 12/03/2021	2,92
Credit Agricole Sa 0% 08/03/2021	2,92
German Treasury Bill 0.00% 05/2021	2,92
Kbc Bank Nv 0% 08/03/2021	2,92
Stedin Holding Nv 0% 16/03/2021	2,92
Total	43,23

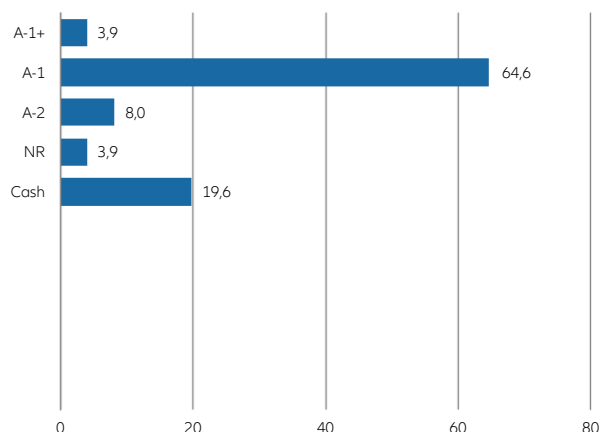
Répartition par type d'émetteur (%)



Répartition par maturité de la poche taux (%)



Répartition par rating (%)



ATOUTS

- + Un portefeuille diversifié de titres de créances d'émetteurs privés ou publics, essentiellement Investment Grade et essentiellement libellés en Euro et de maturités courtes.
- + Une sélection d'instruments du marché monétaire de qualité par l'équipe de gestion.

RISQUES

- Pertes en capital potentielles liées au risque de crédit.
- Pertes en capital potentielles en cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Indice de référence	Eonia OIS
Société de gestion	ODDO BHF Asset Management
Date de création	03/11/1983

**GESTIONNAIRES DE FONDS**

Cyrielle Boyer & Amadou Soumare

COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE

Au cours du mois, les taux souverains sont remontés de manière marquée avec une accélération en particulier la dernière semaine. Cette hausse s'est faite essentiellement via la composante « taux réels ». Cela reflète l'optimisme croissant des investisseurs concernant la vitesse et l'ampleur de la reprise économique et d'inflation (plan de relance américain, vaccinations, recul des contaminations), et ce malgré de nombreuses prises de parole très prudentes de la part des membres de la Fed et de la BCE. Cependant il semble intéressant de souligner que la rhétorique est assez différente de part et d'autre de l'atlantique. Les membres de la FED semblent assez confortables avec ce mouvement, contrairement aux membres de la BCE qui n'ont cessé de déclarer que la BCE scrutait avec attention les niveaux de taux souverain nominaux et que cette dernière pouvait intervenir si les conditions de financement se dégradaient. Notons toutefois que ce mouvement s'est calmé en fin de mois.

Dans ce contexte, la partie courte de la courbe n'est pas restée immunisée avec une hausse de quelques points de base. En fin de mois, les taux de l'Euribor un, trois et six mois s'établissent respectivement à -0,547%, -0,530 % et -0,516%. La moyenne de l'EONIA sur le mois est de -0,478%.

Les spreads sur le marché monétaire restent extrêmement faibles en raison de l'abondance de liquidité dans le marché.

Ce mois-ci, nos investissements ont été fait sur des titres de créances négociables et sur des bons du trésors français, allemand, hollandais.

CHANGEMENT IMPORTANT

En date du 1er juin 2018, le nom du fonds sous-jacent Oddo Court Terme a été modifié et devient Oddo BHF Court Terme.

Au 15 novembre 2018, le fonds sous-jacent Oddo BHF Court Terme a été absorbé par le fonds ODDO BHF Jour. L'objectif d'investissement, la classe de risque et le profil de risque sont demeurés inchangés.

REMARQUES IMPORTANTES

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > Liens directs > Valeurs d'inventaire des fonds d'investissements (branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux : Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be. Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman.as, www.ombudsman.as. Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le FCP dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par ODDO BHF Management, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SAS au capital de 9.500.000 €. R.C.S. (registre de commerce) 340 902 857 - Paris. 12, boulevard de la Madeleine – F-75440 Paris Cedex 09, France – Tél. : +33 1 44 51 85 00. www.am.oddo-bhf.com

